

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet cabine de peinture Hall47-2 sur la commune principale de l'AIOT 8 Avenue Marcel Dassault 64600 Anglet.

La référence de votre dossier est A-2-PO6QXK9JD et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 20/12/2022 à 17h09 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- [REDACTED] (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- [REDACTED] (pour rappel, déclarant)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)

Les prescriptions applicables à l'installation

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **71204245600145**

Raison sociale **DASSAULT AVIATION**

Forme juridique **SA à conseil d'administration (s.a.i.)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

8 AV MARCEL DASSAULT

anglet

64600 ANGLET

Signataire

Nom : **CECCATO**

Prénom : **Cécile**

Qualité : **Responsable Environnement**

Adresse électronique : [REDACTED]

Téléphone portable : +(33) [REDACTED]

Référent

Nom : **CECCATO**

Prénom : **Cécile**

Fonction : **Responsable Environnement**

Adresse électronique : [REDACTED]

Téléphone portable : +(33) [REDACTED]

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : [REDACTED]

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **cabine de peinture Hall47-2**

Description des activités :

DASSAULT AVIATION exploite sur la commune d'Anglet (64) une usine de construction aéronautique. Le site compte aujourd'hui 7 cabines de peinture qui sont employées dans le process de fabrication des avions « Falcon » et « Rafale ». Dans une démarche d'optimisation des flux et du procédé de fabrication des voilures de la gamme d'avions « Rafale », **DASSAULT AVIATION** a souhaité concentrer le procédé de fabrication et celui d'application de peinture dans un seul bâtiment, le Hall 47. Une cabine de peinture a été installée dans cet atelier en 2021, donnant lieu à une validation de votre part via l'arrêté complémentaire n° 2378/2021/013. Cette installation a permis de regrouper les activités du programme Rafale dans le hall de production 47. L'augmentation de cadence sur le Rafale nous exige aujourd'hui à revoir notre capacité. Pour cela, **DASSAULT AVIATION** envisage la mise en place d'une nouvelle cabine de peinture, implantée juste à côté et identique à celle évoquée ci-dessus.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **8 Avenue Marcel Dassault 64600 Anglet**

X : 336250

Y : 6277164

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Implantation d'une nouvelle cabine de peinture dédiée aux voilures Rafale, nommée Cabine H47-2, cf porter à connaissance joint à cette déclaration.

7 - Pièces justificatives

Modification des prescriptions applicables :

PàC H47-2 synthèse.pdf